

CHAPITRE 3 : LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

EXPOSÉS.

Sujet n°8 – La violence révolutionnaire.

Date passage oral : / / 20.....

DOCUMENTS :

DOCUMENT N°1 : Les « massacres de septembre » (1792).



En septembre 1792, les sans-culottes, craignant la trahison des « ennemis de l'intérieur », entrent dans les prisons où ils sont enfermés et les massacrent.

DOCUMENT N°2 : La violation des tombeaux des rois dans la basilique Saint-Denis (octobre 1793).



DOCUMENT N°3 : Les noyades de Nantes.



(Gravure du XVIII^e siècle, coll. privée.)

De novembre 1793 à février 1794, des milliers de personnes, notamment des gens d'Église, ont été noyées dans la Loire sur ordre du représentant de la République, Carrier. Elles étaient « suspectes » de s'opposer à la République.

DOCUMENT N°4 : La prise du palais des Tuileries (10 août 1789).



(Jacques Bertaux, *La Prise du Palais des Tuileries, cour du Carrousel, le 10 août 1792*, 1793, musée du château de Versailles.)

① Le Palais des Tuileries où habite le roi. ② La cour du Carrousel. ③ Les gardes suisses qui défendent le château (uniformes rouges). ④ Les fédérés (uniformes bleus). ⑤ Les sans-culottes parisiens.

QUESTIONS SUR LES DOCUMENTS :

- 1) **Doc. 3 p. 69 + « CHRONOLOGIE » p. 68 :**
 - a) Que se passe-t-il en août 1791 ?
 - b) Que demandent les révoltés ? Réussissent-ils ?
- 2) **Doc. 5 p. 63 + Docs 2 et 4 de la fiche :** Contre qui ces violences sont-elles faites ? Décrivez pour chaque document ce qui se passe.
- 3) **Docs 1 et 3 de la fiche :** Par qui ces violences sont-elles pratiquées ? Pourquoi ?
- 4) **Doc. 4 p. 73 :** Pourquoi peut-on dire que ces violences sont « officielles » ? Pourquoi ont-elles lieu ?

SUJET DU DÉVELOPPEMENT CONSTRUIT :

A l'aide des documents et de vos connaissances, rédigez un développement construit d'une quinzaine de lignes qui répond à la question suivante : quelles sont les formes de la violence révolutionnaire ?

Plan du développement construit :

- I- Des violences pour obtenir un changement politique.*
- II- Des violences par peur.*
- III- Des violences officielles.*